

## Le déroulement...

La crise d'Octobre débute le 5 octobre avec l'enlèvement par la cellule Libération du FLQ du diplomate britannique James Richard Cross à son domicile de Westmount. Cet enlèvement est suivi, le 10 octobre, par celui du ministre du Travail et de l'Immigration du cabinet Bourassa, Pierre Laporte, perpétré cette fois par la cellule Chénier (du nom du Patriote de 1837). Les felquistes posent alors cinq conditions pour la libération des otages : la fin des opérations policières, la diffusion massive du manifeste du FLQ dans les journaux, à la radio et à la télévision, la libération de 23 prisonniers politiques détenus au Québec, le versement de 500 000 \$ en lingots d'or et, enfin, un avion prêt à s'envoler pour Cuba et l'Algérie.

Redoutant par-dessus tout un mouvement de sympathie populaire à l'endroit des ravisseurs, les différents gouvernements dénoncent vigoureusement les actions terroristes. En pleine campagne électorale, le maire de Montréal, Jean Drapeau, choisit de colporter la peur en déclarant que « la révolution au Québec est peut-être en voie d'exécution ». Alors que le premier ministre Bourassa cherche à gagner du temps afin d'épargner la vie des otages, Pierre Elliott Trudeau privilégie plutôt une intervention musclée.



Dans la nuit du 15 au 16 octobre, la Loi sur les mesures de guerre est adoptée. En plus de permettre le déploiement de 5000 soldats de l'armée canadienne au Québec, elle suspend les libertés individuelles en accordant notamment des pouvoirs extraordinaires aux divers corps policiers (Gendarmerie royale, Sûreté du Québec, police de Montréal), comme celui de procéder à des perquisitions et d'arrêter sans mandat toute personne soupçonnée d'être associée aux ravisseurs. Dès le premier jour, les forces de l'ordre arrêtent 250 personnes, agissant à partir de leurs propres listes de suspects. La crise prend toutefois un nouveau tournant avec la découverte, le 17 octobre, du corps de Pierre Laporte dans le coffre d'une voiture près de l'aéroport de Saint-Hubert. S'il est sûr que le ministre est mort étranglé par le pendentif qu'il portait, nul ne peut dire avec certitude de quelle façon la chose s'est produite. La mort de Laporte change radicalement la perception de la crise dans la population, la curiosité cédant alors vite la place à la colère et à la peur.



La crise en tant que telle connaît son dénouement au mois de décembre, quand les ravisseurs de Laporte sont arrêtés et que les membres de la cellule Libération parviennent à négocier la libération de Cross en échange d'un exil à Cuba. Ils reviendront toutefois au Québec à partir de la fin des années 1970 et subiront un procès.

Depuis la fin de cette crise, la question a toujours été de savoir si la réaction des gouvernements, surtout celle du fédéral, avait été excessive. Le premier ministre Trudeau a toujours justifié son attitude intransigente en déclarant qu'un pays démocratique devait éviter de négocier avec des terroristes et que les prétendus prisonniers politiques dont les felquistes réclamaient la libération étaient en fait condamnés pour des crimes bien réels (attentats terroristes, vols, etc.) et non à cause de leurs opinions politiques. Trudeau justifiait aussi le recours à la Loi sur les mesures de guerre sur la foi de rapports en provenance du Québec, qui laissaient supposer un risque d'insurrection généralisée dans la région de Montréal, ce qui n'a jamais pu être prouvé. Les milliers de terroristes n'étaient en fait qu'une poignée, alors que les perquisitions policières n'ont permis de mettre la main que sur quelques armes. Quant aux 500 arrestations sans mandat, Trudeau en rejetait la responsabilité sur la Sûreté du Québec et la police de Montréal. Selon certains, la crise d'Octobre aurait en fait fourni l'occasion au gouvernement fédéral, engagé dans une lutte contre le nationalisme québécois, de discréditer le mouvement indépendantiste qui menaçait alors le fédéralisme canadien.

